

Monsieur le Ministre,

Conformément aux engagements du Président de la République et à ma déclaration de politique générale, notre action collective au service des Français doit être marquée par la volonté de réformer en profondeur le pays pour accompagner sa modernisation économique et sociale.

L'agriculture française fait face à de nombreux défis. Vous devrez d'abord vous assurer qu'elle permette aux agriculteurs de vivre de leur travail, d'investir et de se développer. Vous devrez aussi vous assurer qu'elle puisse répondre aux nouvelles attentes des consommateurs et des marchés. C'est la condition de sa pérennité économique.

1/ Vous organiserez les Etats généraux de l'alimentation

Pour répondre à ces défis, vous organiserez les Etats généraux de l'alimentation et vous les animerez selon une méthode participative et inclusive à l'égard de l'ensemble des parties prenantes. A la suite du lancement des premières recommandations seront établies pour la fin septembre sur la répartition de la valeur. Sur les autres sujets, les ateliers devront rendre leurs conclusions à la fin de l'année, avec un agenda des solutions clair à mettre en œuvre à partir de 2018 grâce à l'engagement de toutes les parties prenantes.

Le premier chantier des Etats généraux de l'alimentation portera sur la création et la répartition de la valeur. L'amélioration des revenus des agriculteurs nécessite d'améliorer le fonctionnement de la chaîne de valeur, en régulant les moyens de pression à la baisse des prix, en rééquilibrant les rapports de force et en responsabilisant les acteurs de la filière. Afin d'éclairer les travaux des ateliers, vous étudierez notamment, avec le ministère de l'économie, les mesures d'adaptation du droit commercial et travaillerez au renforcement des organisations de producteurs et à la responsabilisation des acteurs des filières.

Le second chantier des Etats généraux de l'alimentation portera sur une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous. L'évolution de la consommation alimentaire au niveau national, européen et mondial, les attentes en matière de santé et d'environnement ne sont pas une contrainte : elles témoignent d'un intérêt toujours croissant pour une alimentation de haute qualité, et doivent donc être des opportunités de création de débouchés et de valeur pour nos entreprises.

Afin d'éclairer les travaux des ateliers, vous étudierez notamment avec le ministère de la transition écologique et solidaire, de l'économie, de l'éducation nationale, de la cohésion des territoires, de la santé et des solidarités, de l'outre-mer, les actions en faveur d'une meilleure information et d'une meilleure éducation alimentaire. Vous vous appuierez sur le Programme national pour l'alimentation (PNA) et le Programme National Nutrition Santé (PNNS), le projet agro-écologique, le programme Ambition Bio et les projets alimentaires territoriaux.

Vous veillerez à ce que les Etats généraux de l'alimentation soient l'occasion d'une réflexion sur les leviers d'une transformation de notre agriculture pour assurer sa pleine contribution aux objectifs de lutte contre le changement climatique.

2/ Vous ferez en sorte de replacer l'agriculture française au cœur de l'Europe

Le respect de nos engagements européens, l'efficacité de leur mise en œuvre sont essentiels à la réussite de la France et indispensables pour la défense de nos intérêts dans l'Union Européenne.

Vous veillerez d'abord au respect de nos engagements : la solidarité ne va pas sans la responsabilité. Vous prendrez sans attendre les mesures nécessaires pour limiter les corrections financières, en adaptant les dispositifs d'aides et en mobilisant les moyens nécessaires pour assurer le respect de la réglementation européenne. Vous exécuterez également dans les meilleurs délais les décisions définitives de la Commission européenne et les arrêts éventuels de la Cour de Justice afin d'éviter tout recours en manquement susceptible d'entraîner des sanctions financières pour la France.

Vous veillerez au rattrapage des retards de versement des aides de la Politique Agricole Commune en 2017, au plus vite et dans des conditions qui sécurisent le risque d'apurement communautaire. Vous rétablirez un calendrier normal de paiement dès 2018.

Dans le contexte des propositions de la Commission sur l'avenir des finances de l'UE et de la proposition attendue mi-2018 pour le prochain cadre financier pluriannuel de l'UE post 2020, vous formulerez des propositions pour l'avenir de la PAC, en Europe comme en France, afin de limiter les impacts de la volatilité des cours agricoles au niveau des entreprises et des filières et d'accompagner la transformation de notre agriculture. Au niveau européen, son équilibre financier devra être assuré.

Vous proposerez, après l'échéance communautaire obligatoire du 1^{er} août 2017, et, le cas échéant - en fonction de l'évolution des négociations européennes - pour le 1^{er} août 2018, les transferts budgétaires nécessaires pour assurer l'équilibre de la maquette financière du FEADER, en lien avec les conseils régionaux.

Vous proposerez, avant fin 2018, les réorientations nécessaires pour simplifier les dispositifs actuels, mieux accompagner les investissements et les paiements pour services environnementaux. Vous proposerez les mesures permettant d'optimiser les cofinancements de l'Etat et de les cibler, ainsi que les aides du FEADER, sur les priorités nationales.

Vous encouragerez le renouvellement des générations et l'accès au foncier. La pression sur le foncier agricole, la diversification des formes d'entreprises agricoles, les règles d'accès au foncier et de son exploitation sont des enjeux essentiels à prendre en compte pour assurer le renouvellement des générations. Vous proposerez, en lien avec les conseils régionaux, les mesures permettant de soutenir l'installation des jeunes agriculteurs en expertisant les impacts et les conditions de mise en œuvre d'un prêt d'honneur sans demande de garantie et les adaptations préalables de la réglementation. Vous étudierez les mesures permettant de moderniser le statut des entreprises agricoles, d'améliorer la transparence sur le marché du foncier et de préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers.

Vous mettrez en œuvre une stratégie pour la filière forêt- bois. Le secteur de la forêt et du bois est essentiel à l'activité économique de nos territoires et à la transition vers une économie bas-carbone. Vous veillerez également à une gestion active et durable des forêts françaises, pour amplifier leur rôle de stockage du carbone et contribuerez, avec les ministères chargés de la Transition écologique et de l'Economie, à la stratégie nationale qui sera publiée d'ici septembre 2018 pour mettre fin à l'importation de produits forestiers ou de produits agricoles importés contribuant à la déforestation. Vous étudierez, pour le 1^{er} juillet 2018, le

renouvellement du Contrat stratégique de filière, pour assurer la mise en œuvre du programme national forêt-bois et renforcer la structuration de la filière.

Vous accompagnerez les mutations de la pêche et de l'aquaculture. Le secteur de la pêche et de l'aquaculture est essentiel pour certains territoires et doit relever le défi du Brexit. Vous veillerez à garantir le respect de la gestion des pêcheries au rendement maximum durable (RMD), en proposant les mesures permettant de renforcer l'efficacité économique de la gestion des droits de pêche, l'efficacité des contrôles et la mise en place d'une information du consommateur encourageant la gestion durable des pêches.

Vous me ferez des propositions de mesures permettant de favoriser le renouvellement des entreprises de pêche, l'anticipation des conséquences du Brexit et de la renégociation de la politique commune de la pêche. Vous rénoverez le système d'information de la pêche et de l'aquaculture (SIPA). Vous assurerez la mise en œuvre effective du Fonds européen pour les affaires maritimes et de la pêche (FEAMP), en lien avec les conseils régionaux.

3/ Vous mettrez en œuvre une politique ambitieuse pour l'enseignement, la recherche et l'innovation

L'enseignement agricole constitue un mode de formation original au sein du service public d'éducation, reconnu pour sa capacité à contribuer à l'accomplissement personnel et professionnel des jeunes et des adultes. Afin de le consolider, vous étudierez, pour le 1^{er} septembre 2019 l'adaptation des formations aux besoins nouveaux des entreprises, des filières et des territoires. Vous amplifierez les dispositifs d'orientation des jeunes, de formation tout au long de la vie, de promotion de l'innovation.

Vous étudierez également pour le 1^{er} janvier 2019, le rapprochement des écoles nationales vétérinaires d'une part et les écoles d'agronomie d'autre part, le rapprochement de l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA) avec l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), le regroupement des sites franciliens d'AgroParisTech et des laboratoires de l'INRA à Saclay.

4/ Vous mènerez une action déterminée de simplification des procédures et améliorerez l'efficacité de l'action de votre ministère

Vous proposerez, pour le premier semestre 2018, les mesures de simplification à porter au niveau européen et au niveau national, concernant notamment les contrôles, les démarches de certification et les procédures d'autorisation de mise sur le marché de produits phytopharmaceutiques et de médicaments vétérinaires.

J'attends de votre ministère qu'il joue un rôle actif dans le vaste chantier de transformation de l'action publique « action publique 2022 », lancé dès l'été 2017, qui impliquera l'intégralité de la sphère publique (État, opérateurs, collectivités territoriales) et poursuivra trois objectifs : améliorer la qualité de service pour les usagers, en développant notamment la relation de confiance entre les usagers et les administrations ; offrir aux agents publics un environnement de travail modernisé ; maîtriser les dépenses publiques, par la revue systématique des missions des administrations et la recherche de leviers d'économies durables.

Vous proposerez ainsi des mesures permettant d'optimiser l'organisation du ministère et de ses différents établissements publics ainsi que l'allocation de leurs moyens. Ces mesures porteront notamment sur l'instruction des aides PAC, sur les missions de contrôle et sur les missions de service direct à nos concitoyens. Par ailleurs, vous poursuivrez la rénovation des systèmes d'information du ministère.

Pour la même échéance, vous rénoverez l'organisation du réseau des chambres d'agriculture afin d'améliorer le conseil aux agriculteurs et la représentativité des chambres. Vous étudierez, dans ce contexte, les mesures pour adapter l'action des directions régionales de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (DRAAF).

Tout en contribuant à l'effort de réduction du nombre d'agents publics, vous veillerez à assurer l'attractivité des emplois du ministère et de ses établissements d'enseignement et le maintien des compétences techniques, à un moment de fort renouvellement des générations.

Je vous demande par ailleurs de veiller à l'égalité entre les femmes et les hommes, grande cause nationale du quinquennat. Cette préoccupation constante doit irriguer l'ensemble de nos politiques publiques.

Je reste évidemment à vos côtés pour envisager toute difficulté dans la mise en œuvre de cette feuille de route, dont vous me tiendrez régulièrement informé.

Je vous prie de croire, Monsieur le ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Edouard PHILIPPE